COMMUNE DE SAINT-LYÉ

LE LYOTAIN

OCTOBRE

ANNÉE 2014 - NUMÉRO 3

DANS CE NUMÉRO :

Edito du maire	1
Infos mairie	2
Service vie locale	3
Club juniors ados	5
Enfance et jeunesse	6
Bibliothèque	7
Travaux	8
Commémoration	10
Concours maisons illuminées	11
Etat civil	12
Numéros utiles	12
Boîte à idées	12

Lyotaines, Lyotains,

2014 année de transition et de changements issus des divers décrets et échéances calendaires c'est donc une année de défis, d'adaptation et plus particulièrement laborieuse.

***L'échéance électorale de mars.**

Le renouvellement de la municipalité, l'arrivée de membres nouveaux qui ont besoin de se former, de comprendre les divers rouages du fonctionnement de la vie municipale et de s'intégrer dans les différentes commissions.

***La mise en œuvre des directives de la loi « Accessibilité-Handicap »**

L'aboutissement du diagnostic des travaux de mise aux normes des «E.R.P.» dont les conclusions font apparaitre des coûts de travaux très élevés pour certains bâtiments, le transfert des activités se déroulant dans d'autres. Ces travaux impératifs légalement devront être menés de front avec les projets en cours, les besoins recensés et l'imposé. Pour mener à bien ce vaste chantier les commissions ont commencé de travailler en concertation et devront aboutir à l'établissement d'un plan quinquennal chiffré pour la fin de l'année. Simultanément un audit sur la situation et les capacités financières de la commune a été demandé à madame la Perceptrice pour mi-octobre.

***La situation administrative du C.P.I. de Grange l'Evêque.**

Le C.P.I n'ayant plus de chef de corps ni de candidat répondant aux critères requis pour cette fonction, nous avons pris attache auprès des instances dirigeantes du S.D.I.S. afin d'être conseillé et de trouver une solution à cette situation. L'officier ayant en charge cet état de fait a découvert que le C.P.I. n'existe pas légalement sur le plan administratif. Après recherches dans les archives, renseignements auprès d'anciens pompiers il s'avère que ce centre n'a pas été créé ni enregistré officiellement. Sur conseil de l'officier, le président du S.I.G.E., les maires de Macey et Saint-Lyé, afin de régulariser cette situation et de continuer d'assurer les services apportés aux Evéchats, ont décidé de maintenir l'implantation des structures actuelles et moyens en place, ceci étant pris en charge par Saint-Lyé et placé sous l'autorité du chef de corps lyotain. Après concertation et accord des sapeurs de Grange l'Evêque et de Saint-Lyé il a été décidé de rattacher les actuels sapeurs Evéchats au C.P.I. de Saint-Lyé. Ces moyens et ces hommes constituant une unité avancée. Dorénavant, le S.D.I.S appellera le C.P.I. de chaque commune pour la partie de Grange l'Evêque relevant de leur autorité.

***La communication municipale.**

La commission communication mise en place pour ce nouveau mandat travaille à l'amélioration de notre façon de faire dans ce domaine très complexe et peu aisé pour atteindre un niveau de qualité que vous attendez tous. Vous avez déjà pu constater le soin apporté sur les supports employés. Les informations importantes ou spécifiques sont diffusés sous forme de flyer, le bulletin local retravaillé et d'autres en cours de réflexion vont permettre cette amélioration.

Ne voulant aucunement monopoliser les pages du lyotain, je vous donne rendez-vous pour la prochaine parution du lyotain.

Le maire
Marcel SPILMANN

INFORMATIONS MAIRIE

Révision liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont reçues au secrétariat de mairie **jusqu'au 31 décembre 2014** pour prendre effet au 1er mars 2015.

Pour vous inscrire, vous devez justifier d'un domicile réel sur la commune ou figurer pour la 5ème fois sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales. Se munir d'une pièce d'identité et du justificatif correspondant (domicile ou imposition).

Pour des raisons techniques, il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours de décembre pour procéder à votre inscription sur ladite liste.

Le maire rappelle que les enfants ayant quitté le domicile parental ne peuvent se prévaloir à ce titre de leur qualité de contribuable pour rester inscrit sur la liste électorale de la commune. Il les invite donc à solliciter leur inscription dans la commune de leur nouveau domicile avant le 31 décembre 2014.

Révision de la liste complémentaire (élection des représentants au Parlement Européen et élections municipales).

Elle a lieu jusqu'au 31 décembre 2014. Seuls les ressortissants d'un des états de l'Union Européenne peuvent demander leur inscription sur les listes.

Horaires mairie

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie fermera à 16h les 24 et 31 décembre.

Compte-rendu de conseil municipal

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée en mairie ou consultable sur le site internet de la commune : www.saint-lye.fr.

Chats errants : interdiction de les nourrir

Afin de lutter contre cette prolifération, il est important de rappeler qu'il est interdit de les nourrir. Les chats errants peuvent représenter un risque de transmission de maladies infectieuses (toxoplasmose, maladie des griffes du chat). Leur prolifération à proximité de lieux où viennent des enfants (écoles, jardins publics) est également susceptible de poser des problèmes en termes d'hygiène.

Le nourrissage des animaux est passible d'une contravention d'un montant maximum de 450€ interdit par l'article 120 du règlement sanitaire départemental, arrêté préfectoral du 30.6.1983 :

Article 120 - Jets de nourriture aux animaux. Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels

Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible.

Station d'épuration

Les égouts ne sont pas des dépotoirs ! Après traitement, l'eau régénérée est rejetée à la Seine. Il est donc vital que la station d'épuration ne soit pas perturbée par des objets indésirables. C'est notamment le cas des lingettes, protections… qui ne doivent pas être jetées dans les toilettes car elles ne sont pas toutes biodégradables. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS MAIRIE (SUITE)

Nouveau chef de service aux ateliers municipaux

Suite au départ en retraite au 1er juillet de M. Rémi LIEVRE, la commune a le plaisir d'accueillir un nouveau responsable du service technique en la personne de M. Stéphane PERTUISOT. Celui-ci a pris ses fonctions le 1er octobre 2014.

Nous reviendrons lors d'un prochain bulletin sur ses missions et celles de son service.

URGENT

Dans le cadre de la mise en place des nouvelles activités périscolaires, suite à la réforme des rythmes de l'enfant, l'équipe d'animation de l'ACMSH recherche un intervenant anglais et théâtre (de 13h à 14h).

Contacter la directrice au 03 25 80 89 68 pour tout renseignement complémentaire.

SERVICE VIE LOCALE

Succès intergénérationnel pour le forum des associations

Pour la 2ème édition du forum des associations, organisé par le service municipal vie locale, un large public d'environ 300 personnes s'était donné rendez vous dans le parc de l'hôtel de ville aménagé spécialement pour l'occasion. Sous l'impulsion de Jean-Philippe HASS, maire-adjoint chargé de l'enfance jeunesse et vie locale, cette manifestation avait pour objectif de faire découvrir aux habitants la richesse du tissu associatif local mais aussi de créer des liens intergénérationnels entre les habitants.

Petits et grands ont pu s'initier au judo, au tir à l'arc, à la danse de salon, à la zumba... pas moins de 4h de démonstrations (chien d'arrêt, cors de chasse, vol de drones, krav maga, danse country, broderie, peinture, yoga, tango, etc) au programme de cette après-midi animée par Discobus et les 16 associations locales présentes (démo danse, ussl judo, amicale des pilotes modélistes, tir club, pêche «trou de la paturotte», les p'tits points, art melda peinture, la récré des bambins, esc melda foot, esc melda athlétisme, esc melda yoga, adile 10180, société de chasse, still country, wado karaté fighting club champenois, aéro gym).

Un beau succès pour les associations lyotaines qui ont enregistré de nombreux contacts auprès des habitants. Le service vie locale se tourne déjà vers l'organisation de la prochaine édition mais continuera d'ici là de développer des moments d'échanges et de rencontres entre les habitants en mettant en place d'ici là des ateliers (informatique, généalogie) et des animations (randonnée pédestre, forum des jeux) en direction des adultes et des retraités de la commune.

SERVICE VIE LOCALE (SUITE)

Développons le mieux vivre ensemble entre les habitants de la commune.

Le service vie locale de la commune, installé depuis mai 2014 a pour mission de développer les moments **d'échanges et de rencontres entre les habitants** et notamment en direction des aînés et de la famille. Plusieurs évènements ont déjà été réalisés cette année : randonnée rollers, raid sportif familial, forum des associations.

Le projet du service est de proposer à un public de jeunes retraités et aux personnes sans activités, **des ateliers culturels et de loisirs en journée**. Les thèmes seraient différents et complémentaires de l'offre associative (*exemples : atelier informatique, randonnée pédestre, généalogie, salade de jeux : scrabble-tarot…).*

Les activités mises en place devront répondre aux besoins des habitants. Si le projet repose sur une nouvelle offre de loisirs, il est également orienté sur **le partage de savoir et de compétences.** C'est pourquoi l'idée est que les ateliers soient **encadrés et animés par des habitants bénévoles de la commune.** La réussite du projet passe par cette particularité : mettre en relation des personnes qui ont du temps à donner et qui souhaitent partager un savoir, une passion, avec d'autres habitants qui désirent plus de contacts ou d'activités dans leur quotidien.

Si vous souhaitez partager un savoir, une technique, une passion. Si vous voulez participer à un atelier d'apprentissage ou de perfectionnement à l'informatique, proposer des idées d'activités et de loisirs. Si vous désirez vous investir quelques heures dans la vie de la commune, sans engagement au sein d'une association ou du conseil municipal : sans plus tarder, rejoignez-nous.

Informations et renseignements en mairie ou auprès de Didier RENARD :
03.25.76.89.17 06.31.89.63.48

Le projet en image

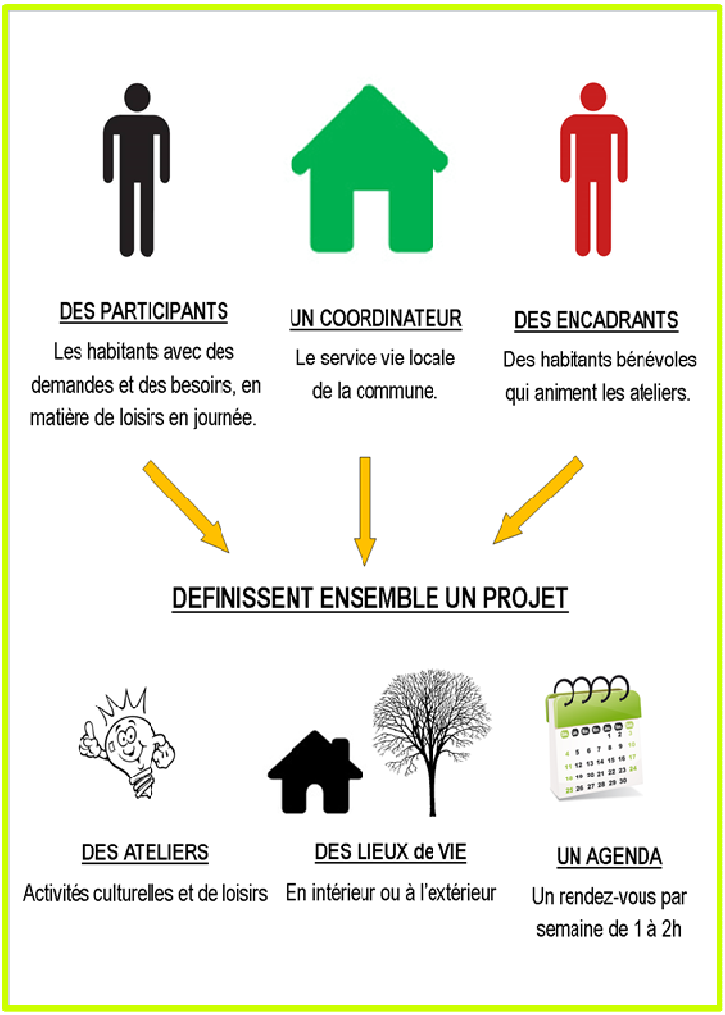

CLUB JUNIORS ADOS

Base de loisirs de Buthiers en Seine et Marne – Juillet 2014

Ouvertures petites vacances Toussaint et Noël

Le club juniors ados sera ouvert durant les vacances de la **Toussaint du lundi 20 au vendredi 31 octobre**.

Pour la période de Noël, la structure ouvrira ses portes du **lundi 22 au mercredi 24 décembre**.

Le club est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et de rencontres en direction des pré-ados (11-12ans) et ados (+13ans) de St Lyé et des communes environnantes. qui, vise à accompagner les jeunes dans l'apprentissage de la vie en société, tout en leurs permettant d'être acteur de leurs loisirs. La programmation est à la carte afin de satisfaire les besoins et les demandes du plus grand nombre de jeunes.

Au programme des vacances de la Toussaint : Nigloland, soirée de l'angoisse, sortie Paris, action jeux vidéo …..

Accompagnement projet jeunes

Deux rendez-vous sont proposés aux jeunes de + 13ans, durant le temps scolaire, **le mardi et le vendredi de 17h45 à 19h** pour réaliser des projets de groupe. Les jeunes formulent une proposition de sortie, de séjour, d'animation spécifique à l'animateur, qui va alors les accompagner dans la mise en place de leur demande : de l'idée à sa réalisation. L'objectif est axé sur l'engagement, la participation active et volontaire du jeune.

Une idée de séjour à la montagne pour cet hiver a déjà été proposée par certains jeunes.

Si tu es intéressé par l'atelier, disponible le mardi ou le vendredi à l'horaire proposé (aménagement d'horaire possible en fonction de tes activités extérieures), contactes sans plus tarder les animateurs du club.

Renseignements :

03.25.76.89.17 06.31.89.63.48 cja@saint-lye.fr

Spéléologie à Longchaumois (Jura) lors du séjour été 2014.

Projet monté par Emilien, Théo, Jérémy, Manon, Aurélie.

ENFANCE ET JEUNESSE : RENTREE DES CLASSES

Le groupe scolaire de Saint-Lyé accueille cette année 221 élèves répartis de la manière suivante :

L'école maternelle est dirigée par Mme Viry 76 élèves.

1 classe regroupant des élèves de petite et moyenne section (Mme Atzeni)

2 classes regroupant des élèves de moyenne et grande section (Mme Viry et Mme Rance)

L'école élémentaire dirigée par M. Chanteperdrix 145 élèves.

1 classe de CP (Mme Colson).

1 classe regroupant des élèves de CP et CE1 (Mme Husson)

1 classe regroupant des élèves de CE1 et CE2 (Mme Lambert)

1 classe regroupant des élèves de CE2 et CM1 (M. Chanteperdrix)

1 classe regroupant des élèves de CM1 et CM2 (Mme Piot)

1 classe de CM2 (Mme Lantier)

Cette année scolaire est marquée par l'application de la réforme des rythmes scolaires, qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, en rajoutant une ½ journée d'école le mercredi matin et en allégeant les temps d'enseignement répartis les autres jours de la semaine.

La commune, en charge du périscolaire, a fait le choix de positionner sur la pause méridienne les nouvelles heures périscolaires confiée par l'Etat aux collectivités locales. Elle s'est donnée pour objectif de développer 5 parcours éducatifs au cours de l'année, permettant ainsi aux enfants d'effectuer des apprentissages complémentaires à ceux proposés sur le temps scolaire :

Les 5 parcours éducatifs sur le temps périscolaire sont les suivants :

- Arts et culture ;
- Education citoyenne et patrimoine local ;
- Découverte des sciences, de la technologie et du numérique ;
- Loisirs sportifs et éveil corporel ;
-Education à l'environnement et développement durable.

Ces parcours sont constitués d'ateliers périscolaires structurés entrant dans le champ déclaratif «jeunesse et sports». Cela sous-entend de travailler en mode projet avec du personnel d'animation qualifié et en respectant la règlementation en vigueur, notamment celle concernant les taux d'encadrement.

Cette organisation s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif territorial qui associe les différents acteurs éducatifs et les partenaires institutionnels.

Fonctionnement des TAP : inscription des enfants pour un cycle d'activité de 10 à 14

ENFANCE ET JEUNESSE (SUITE)

séances (période 1 : de septembre aux vacances de Noël ; période 2 : de janvier aux vacances de printemps ; période 3 : de mai aux vacances d'été), le même jour de la semaine et à la même heure. De nouveaux ateliers apparaissent en cours d'année de façon à étoffer les contenus des différents parcours éducatifs.

A titre d'exemples, lors du 1er trimestre, les ateliers mis en place sont les suivants : motricité, relaxation, loisirs créatifs, vidéo, échecs, danse moderne, théâtre, cours de dessin, chorale..

A Grange l'Evêque, l'école est gérée par le RPI de Macey, Montgueux, Grange l'Evêque.

Mme Gyé-Jacquot, remplaçante de Mme Lallement pour quelques mois, encadre une classe regroupant des élèves de petite et moyenne section. M. Hazouard dirige quant à lui les élèves de CM1 et de CM2 ;

Les élèves de grande section sont scolarisés à Macey, tout comme les élèves du CP et du CE1.

Montgueux accueille les élèves scolarisés en CE2 et en CM1.

L'organisation périscolaire est gérée par le RPI. Pour tous renseignements, il suffit de contacter la mairie de Macey où se tient le siège du RPI.

BIBLIOTHEQUE : SPECTACLE

Musette au Pays des Merveilles

Mardi 21 octobre 2014 à la salle des fêtes à 15h

Enfants à partir de 4 ans et tout public

Gratuit

Il est conseillé de s'inscrire avant le 15 octobre à la bibliothèque de Saint-Lyé

Au 03 25 81 32 47 ou par mail : bibliotheque.stlye@wanadoo.fr

TRAVAUX

Zone artisanale de l'Arcade

Les travaux d'aménagement de la zone de l'Arcade décidés lors du mandat précédent ont débuté.
L'aménagement projeté prévoit la création de 8 parcelles sur lesquelles seront installées des activités économiques. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année 2014.

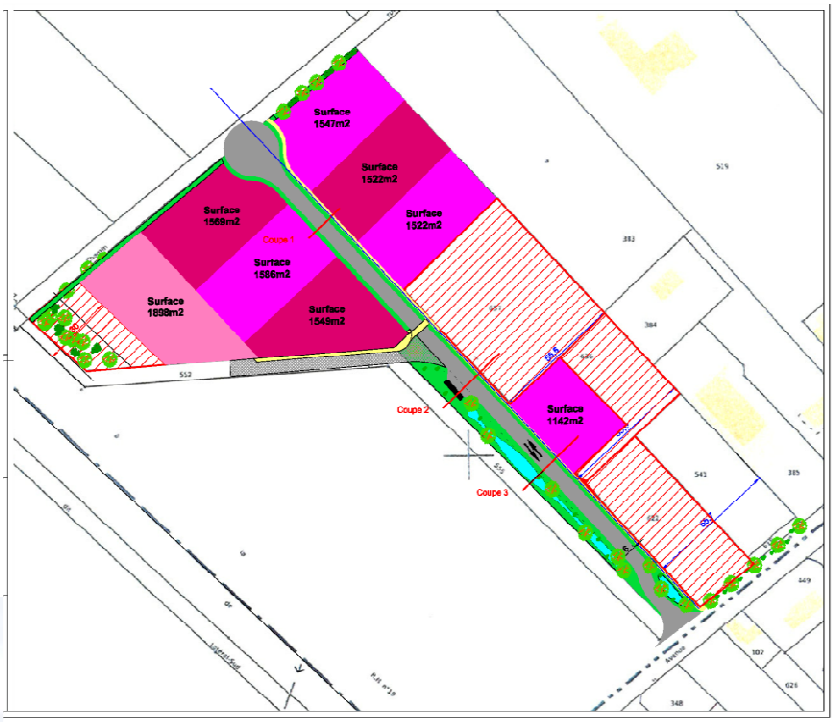

Un nouveau parking de la poste

Comme vous avez pu le constater, le parking de la poste ainsi réaménagé a été ouvert au public au début de l'été.

Ce nouvel espace présente les avantages suivants :

- Un dépose-minute pour accéder à la boîte aux lettres sans descendre de son véhicule.
- Des places délimitées pour faciliter le stationnement et la circulation.
- Des emplacements pour les personnes à mobilité réduite.
- Un éclairage adéquat économique et sécurisant.
- La création d'une noue pour l'écoulement des eaux pluviales.
- Un passage piétonnier permettant d'accéder facilement à l'espace scolaire. Bon nombre de parents utilisant une poussette peuvent désormais accompagner leur enfant jusqu'au groupe sco-

TRAVAUX (SUITE)

laire.

Des travaux de plantations sont prévus à l'automne pour agrémenter cet espace, et l'intégrer dans l'environnement.

Ces travaux d'un montant de 264 336.09€ ont été réalisés par l'entreprise Eiffage. La commune a pu obtenir de M. ADNOT, sénateur, une subvention exceptionnelle de 8 000€ pour l'aider à financer cette opération qui a fait l'objet par ailleurs d'un autofinancement sur le budget.

Accessibilité – Handicap Loi du 11 février 2005

La loi du 11 février 2005 dite ***accessibilité – handicap*** traite de l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pour compléter la notion du handicap, la directive 2001/85/CE du conseil européen introduit la notion

Personne à Mobilité Réduite (PMR).

L'accessibilité est une des conditions primordiales permettant à tous d'exercer les actes quotidiens. Ainsi, l'accessibilité aux logements, aux espaces publics et aux transports permet leur usage par toute personne en toute autonomie. La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11/02/2005 impose aux ERP (établissement recevant du public) et IOP (installations ouvertes au public) existants de se mettre en conformité avant le 01/01/2015, c'est-à-dire d'être accessible à tous et notamment aux personnes handicapées, quelque soit leur type de handicap.

Au vu de l'importance, du coût des travaux engendrés un calendrier autorisant le dépassement du délai prévu est en cours d'établissement. Les cas d'impossibilité technique, d'un coût élevé pouvant engendré le péril de l'établissement pourront solliciter une dérogation auprès de la sous-commission départementale de l'accessibilité qui soumettra son avis au préfet qui validera alors cette dérogation par arrêté.

Le cabinet SOLEUS, retenu par la CdC Seine Melda Côteaux, vient de terminer le diagnostic concernant les E.R.P des 19 communes. Il poursuit l'étude du plan d'aménagement des voiries et espaces publics qui fera référence pour les travaux à venir. Une réunion de restitution et de mise en œuvre de ces préconisations et travaux à effectuer a eu lieu en septembre à la mairie de Creney. ***Les travaux de mise aux normes des E.R.P de Saint-Lyé sont évalués à 326 600€*** , ceux-ci concernent : La mairie de St-Lyé et mairie annexe de Grange l'Evêque, la maison pour tous et bibliothèque, les écoles de St-Lyé et Grange l'Evêque, le centre de loisirs et espace associations, les salles des fêtes St-Lyé et Grange l'Evêque, l'église, la salle-socio-culturelle, les vestiaires du stade, le club ados, le club des myosotis, local fleuriste, local esthéticienne et l'atelier petits pinceaux, le physic club, le tir club.

La municipalité, dès à présent, va examiner ce dossier et en définir les priorités, réfléchir puis décider du maintien de certaines activités dans leurs lieux actuels ou les transférer sur d'autres sites puis établir un calendrier de réalisation de ces travaux.

COMMEMORATION : LA GRANDE GUERRE

1914-2014 Il y a 100 ans commençait la plus atroce guerre de l'histoire de notre pays.

Il fait chaud et lourd ce samedi 1er aout 1914 et la moisson bat son plein. Soudain le tocsin retentit. Les hommes lâchent leur faucille, les femmes les rejoignent inquiètes. Tous se précipitent aux nouvelles :

C'est la mobilisation générale ! L'affiche a été accrochée à la mairie ! Il faut que les gars partent !

Où ça et quand ? Ils savent, c'est marqué dans le livret militaire !

Certains n'ont plus qu'une courte soirée à passer en famille. Tôt le dimanche matin, une simple musette de vivres sur l'épaule, ils rejoignent leur ville de casernement.

Dans les villages, il a donc fallu s'organiser pour rentrer toutes les récoltes restées sur pied, exposées à leur perte, suite au départ des hommes appelés au service du pays. Appel est fait aux bonnes volontés. En fait, ce sont les femmes aidées des enfants et des hommes âgés, qui vont s'atteler à cette tache.

La vie s'organise sans les hommes. Les premières réquisitions de chevaux contrarient les labours. Des vêtements chauds pour les soldats sont réclamés dès décembre par le gouvernement. Un climat triste et pesant s'installe peu à peu. Le conflit que l'on pensait devoir durer peu de temps, s'enlise tout comme les soldats dans les tranchées. La pénurie alimentaire se fait sentir et les carnets d'alimentation entrent en vigueur. On guette le facteur dans l'attente de nouvelles des soldats. On savoure leurs rares permissions et l'on s'émeut lorsqu'ils repartent au front. Il y en a qui rentrent définitivement à la maison mais leur *inaptitude* au combat n'est due qu'à la gravité de leurs blessures. Toutes les familles vivent dans l'angoisse de la mort de leurs proches mobilisés et la venue du maire ou des gendarmes est vécue comme un funeste présage.

De ce conflit dont on connaît maintenant non seulement l'horreur mais aussi les conséquences, que nous reste-t-il si ce n'est les monuments aux morts avec les noms que l'on cite respectueusement à chaque commémoration sous forme d'une longue litanie : Durand mort pour la France, Dupont mort pour la France…

Dans notre histoire française, la Grande Guerre occupe une place particulière. Elle est l'épreuve la plus dure qu'est connue la population française dans son ensemble. Elle a profondément marqué, transformé la société française. Et notre sol a été non pas le seul, mais le principal, théâtre du conflit. C'est pourquoi la Grande Guerre suscite encore et toujours, cent ans après, et alors que tous les survivants ont disparu, une attention et même une passion que le temps non seulement n'altère pas, mais ranime.

Cette attention peut se comprendre à l'examen de divers faits :

*L'ampleur et la durée de la tragédie, son intensité, son caractère planétaire : 72 pays concernés.

*Le déluge de feu qui s'est abattu sur les combattants qui n'y étaient pas préparés.

*L'usage d'armes chimiques pour la première fois.

*La trace de cette guerre qui est inscrite dans chaque famille, chaque village et ville dans lesquels un monument aux morts a été érigé.

*Ce qu'ont dû supporter les combattants : le froid, la faim, le dénuement, la fureur, la peur et l'odeur irrespirable de la mort qui vient.

COMMEMORATION (SUITE)

C'est pourquoi nous ne pouvons oublier, un siècle plus tard, ceux qui sont descendus au fond de cet abime, dont beaucoup n'en sont pas revenus.

Plus de 8 millions de français furent appelés sous les drapeaux. Un million quatre cent mille sont morts. Des centaines de millier ont été blessés, amputés, brulés, gazés. Certains furent condamnés de façon arbitraire et passés par les armes.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de juger, il s'agit de se souvenir.

La mémoire ne divise pas, jamais, elle rassemble, elle est source de création.

Que ce centenaire soit un moment de fraternité internationale.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES 2014

Comment concourir ?

Inscription : Chaque Lyotain ou Evêchat qui souhaite participer devra déposer ou envoyer à la mairie le coupon d'inscription ci-joint avant **le 1er décembre 2014**.

Critères de sélection :

⇒ Qualité et quantité : effet d'ensemble des illuminations et décorations

⇒ Sens artistique : originalité, créativité harmonie

Le jury visitera chaque site la troisième semaine de décembre 2014.

Récompenses : Chaque primé se verra attribuer un bon d'achat dont la valeur dépendra du classement et un diplôme nominatif.

Le règlement du concours est disponible à la mairie ou sur le site internet de la commune.

Concours des maisons illuminées 2014

Date limite d'inscription : 1er décembre 2014

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

.....

J'atteste avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Fait à .....

Le .....

Signature

ÉTAT CIVIL*

Naissances

Noham HOCQUARD le 26 mai
Loïs DE MACEDO le 6 juin
Lucas HAUVION le 7 juin
Guénaëlle CHAPELLE le 7 juin
Maëlia CHAPELLE le 7 juin
Arthur VILAYPHIOU le 26 juin
Morgan HELLIER le 29 juin
Maël PATAUT le 9 juillet
Willan DEROIN le 19 juillet
Yanis NAVARRO le 2 août
Marion FOURNY le 24 août

Mariages

Anne LINARD et Sébastien GUILLOT le 14 juin
Noëmie DUBRULLE et Sébastien HEBERT le 21 juin
Séverine LAGRANGE et Ludovic BIOL le 5 juillet
Aurélie BARBERI et Olivier PEREE le 5 juillet
Séverine COURDAVAULT et Johnny LEVESQUE le 5 juillet
Aurore ROMUALD et Fabrice LEBON le 9 août
Corinne GELLE et Raphaël CHAUVE le 23 août
Ciska POPIJUS et Julien SEYSSEL le 6 septembre
Laura ASCENSO et Faissal ZAARAOUI le 13 septembre
Mathilde COLLIGNON et Philippe BERNARD DE LAVERNETTE SAINT MAURICE le 27 septembre

Décès

Jocelyne FOURNIER le 21 juin
Paul GUILLAUME le 28 juillet
Bernard MANJARD le 29 août

*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal

Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et 13h30 à 17h30	
Mairie annexe	
Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
Uniquement les vendredis de 18h30 à 19h00	
Écoles de Saint-Lyé	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
Écoles de Grange l'Évêque	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Accueil de loisirs	
Restaurant scolaire	03 25 80 89 68
Club juniors ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Conciliateur	06 85 37 66 11
Admr	03 25 41 06 83
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Sogéa (canalisation eau et tout à l'égout)	03 25 43 22 22
Urgence sécurité gaz	08 00 47 33 33
Gaz France DolceVita	09 69 32 43 24
Raccordement gaz	08 10 22 40 00
La poste	03 25 76 60 00
Services d'urgence	
Police municipale	06 78 00 48 78
Pompiers de Saint-Lyé Alexandre Ficher	06 59 02 39 54
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15

BOÎTE À IDÉES ET SUGGESTIONS

Le conseil municipal étudiera toutes les propositions qui seront déposées mais il n'est possible de répondre qu'aux questions nominatives. Merci de laisser vos coordonnées.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune **http://www.saint-lye.fr**

_____

_____